

**Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)**

Compte Rendu du Conseil du Pôle CPM  
du Vendredi 8 Novembre 2019 à 13h30 à Nancy

**Directeur** : J.L. Blin

**Chargé de gestion** : X. Roux

**Membres présents** : M. Abdelmoula, M. Boisbrun, S. Bonenberger, S. Dalmaso, C. Didierjean, C. Doucet, E. Espinosa, Y. Fort, P. Gros, F. Ingrosso, F. Lachaud, E. Lamouroux, D. Laurain-Mattar, M. Mallet, O. Pages, F. Quiles, C. Ruby, D. Schaniel

**Membres absents** : X. Assfeld (procuration à S. Bonenberger), F. Aubriet, Y. Battie, M.N Bellon-Fontaine, L. Broch (procuration à O. Pages), S. Bouguet-Bonnet (procuration à C. Doucet), C. Gantzer (procuration à F. Quiles), M. Gillant, D. Karevski, S. Lebegue (procuration à F. Ingrosso), M. Muller, S. Poinsignon (procuration à S. Bouguet-Bonnet), A. Walcarius (procuration à M. Abdelmoula), H. Xu (procuration à S. Dalmaso)

Nombre de sièges au sein du Conseil : 35

Nombre de membres en exercice : 33

Quorum : 17

Présents le 08.11.2019 : 19

Absents-Excusés le 08.11.2019 : 14

Nombre procurations le 08.11.2019 : 8

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **27 expressions de vote (19 membres présents + 8 procurations)**.

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

1. Informations du Dr de CPM
2. Approbation du projet de CR du Conseil du 27 Septembre 2019
3. Répartition budgétaire des enveloppes 2020 "Projets scientifiques des pôles" et "Programme d'investissements légers"
4. Auditions des porteurs de projets du programme national ANR IA ou de AP Région 2020 dispositifs "Jeunes chercheurs" et "Projets doctoraux"

**Projet Doctoral :**

14h : D. ROCCA - LPCT (programme national IA)  
14h15 : C. CHIPOT - LPCT (programme national IA)  
14h30 : J.L BLIN - L2CM (AP Région)  
15h : G. FRANCIUS - LCPME (AP Région)  
15h15 : N. CLAISER - CRM2 (AP Région)  
15h30 : M. PASTORE - LPCT (AP Région)  
15h45 : A. MONARI - LPCT (AP Région)  
16h : Avis et classement du Conseil de pôle

**Jeunes chercheurs :**

16h15 : P. PIERRAT - L2CM (AP Région)  
16h30 : V. CARRE - LCP-A2MC (AP Région)  
16h45 : M. ETIENNE - LCPME (AP Région)  
17h : B. GUILLOT - CRM2 (AP Région)  
17h15 : Avis et classement du Conseil de pôle

**5. Questions diverses**

\*\*\*\*\*

**1. Infos du Directeur de CPM**

-> J.L BLIN informe les membres du Conseil que le dispositif 2020 de « soutien aux manifestations scientifiques d'intérêt majeur et intermédiaire » de la Région Grand Est a été lancé avec un retour des projets sur l'application dédiée fixé au 15 décembre 2019.

-> suite au directoire, la campagne d'emplois 2020 pour le pôle CPM est conforme aux décisions du Conseil et celle-ci sera soumise aux votes des instances de l'UL qui se tiendront en décembre (notamment CA du 17).

**2. Approbation du CR du Conseil du 27 Septembre 2019**

**Vote : 25 POUR et 2 ABSTENTIONS**

**3. Répartition budgétaire des enveloppes 2020 "Projets scientifiques des pôles" et "Programme d'investissements légers"**

\* enveloppe projets scientifiques des P.S qui comprend les ex items « projets CS », « manifestations scientifiques », « gratifications de stages », « plan Handicap de l'Etablissement » et « trajectoire des P.S » (110.123 € pour 2020, 2021 et 2022)

\* enveloppe investissements légers (38.925 € pour 2020, 2021 et 2022)

J.L BLIN rappelle que le précédent Conseil de CPM s'est prononcé pour la réserve en masse salariale de 20.000 € sur l'enveloppe projets, afin de venir cofinancer un post-doctorat dans le cadre de l'AO Région 2020 en cours (dispositif Jeune Chercheur - point 4 de l'ordre du jour).

La proposition de répartition de l'enveloppe projets (**110.123 €**) est la suivante :

- Masse salariale co-financement AP Région « Jeune chercheur » : **20.000 €**
- Trajectoire du pôle : **50.000 €** (dont 40.000 € de FONCT et 10.000 € d'INV)
- Soutien aux manifestations scientifiques de petite et moyenne envergure (hors AP Région) : **5.000 €**
- Soutien aux gratifications de stages M2/ING : **15.000 €**
- AP interne du pôle : **20.123 €** (dont 16.075 € d'INV et 4.048 € de FONCT)

La proposition de répartition de l'enveloppe « investissements légers » (**38.925 € en INV**) est la suivante :

- Participation du pôle au recouvrement de l'avance financière faite par l'UL dans le cadre du projet FRCR 2019 RESEX (LCP-A2MC) : **15.000 €**
- AP interne du pôle : **23.925 €**

**Vote : 27 POUR**

#### **4. Auditions des porteurs de projets du programme national ANR IA ou de AP Région 2020 dispositifs "Jeunes chercheurs" et "Projets doctoraux"**

Avant de procéder à l'audition des porteurs, J.L BLIN rappelle le contexte de cet AP Région 2020 en précisant que la cible des projets doctoraux pour CPM est de 4 (MO UL et CNRS).

Pour information, 2 projets doctoraux dédiés à l'IA (Intelligence Artificielle) ont été déposés par le pôle CPM (LPCT) dans le cadre d'un programme national piloté par l'ANR et il était prévu de les évaluer conjointement car une demande de cofinancement est faite.

Pour ce qui concerne le dispositif « Jeunes chercheurs », il n'y a pas de contrainte quantitative mais le cofinancement devra se faire dans le cadre de l'AO Région.

#### **Projet doctoral :**

J.L BLIN précise que le pôle CPM dispose de 8 contrats doctoraux UL et il propose de réserver 2 ½ contrats sécables pour l'AP Région et l'AP ANR IA.

**Vote : 27 POUR**

A l'issue des auditions, une évaluation est faite pour chaque projet :

G. FRANCIUS (LCPME MO CNRS) : A+ -> cofinancement acquis

A. MONARI (LPCT MO UL) : A+ -> financement 100% Région

N. CLAISER (CRM2 MO UL) : A+ -> financement 100% Région

J.L BLIN (L2CM MO UL) : A+ -> cofinancement grâce à un ½ contrat doctoral

M.C PASTORE (LPCT MO UL) : A -> financement 100% Région

Pour l'AP ANR IA, le Conseil de CPM classe le dossier porté par D. ROCCA en 1<sup>ère</sup> position avec attribution d'un ½ contrat doctoral et celui de C. CHIPOT en 2<sup>ème</sup> position sans cofinancement du pôle.

### **Jeune Chercheur :**

A l'issue des auditions, une évaluation A + est émise pour chaque projet par les membres du Conseil.

V. CARRE (LCP-A2MC MO UL) : A+

M. ETIENNE (LCPME MO CNRS) : A+

B. GUILLOT (CRM2 MO UL) : A+

P. PIERRAT (L2CM MO UL) : A+

Pour ces derniers 2 dossiers qui demandaient un cofinancement du pôle à hauteur de 20.000 €, un choix a été opéré suite à un vote à bulletins secrets.

-> 14 voix en faveur du projet porté par B. GUILLOT et 12 voix pour le projet porté par P. PIERRAT.

*N.B : C. DIDIERJEAN n'a pas participé au vote car partie prenante d'un des deux projets.*

Compte tenu de ce vote intermédiaire, le projet de P. PIERRAT (L2CM) ne sera pas retenu par le Pôle CPM car jugé irrecevable en raison de l'absence de cofinancement.

### **VOTE FINAL : 27 POUR**

#### 5. Questions diverses

/